



Léon, le 20 février 2012

AG CSF

PV de l'assemblée générale du 10 février 2012 à Léon

1 Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 10 février 2012

Objet : Convocation à l'AG de l'association Coopération sans frontière

Les membres de l'association Coopération sans frontière sont conviés à l'Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le **vendredi 10 février 2012 à 18h00, dans l'ancienne salle de judo** (salle contigüe à l'Office de Tourisme sur la place de la Poste).

Il sera présenté à l'ordre du jour:

- Rapport moral de l'exercice 2011,
- Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2011,
- Quitus au trésorier,
- Approbation du budget pour l'exercice 2012,
- Fixation du montant des nouvelles cotisations,
- Projets pour l'année 2012 (**inclus en fin de Rapport MORAL de l'exercice 2011 en point 4**).
- Election d'un nouvel administrateur et modification du Bureau de l'association.
- Questions diverses.

2 Délibérations

En date du 10 février 2012 à 18h00.

Conformément aux statuts l'Assemblée Générale Annuelle s'est réunie à la salle des associations, 6 présents (B. Dudzinski, JP Babut, D. Chappaz, J. Dasilva, M. Dudzinski et L. Brassens) dont la liste est jointe et 3 procurations jointes également, le quorum est atteint. L'AG est présidée par Jean-Paul BABUT. La Secrétaire soumet l'ordre du jour repris au §1, ci-dessus.

2.1 Rapport moral :

Jean-Paul BABUT, Président de CSF donne lecture du rapport moral 2011

L'année 2011, deuxième année de l'existence de CSF a été très riche en évènements.

1. Les projets :

a. Généralités :

Nous avons lancé en 2010, 6 thématiques correspondant à la mission que nous nous étions fixée dans l'objet de notre association avec l'intention de mettre en place des groupes projets, à plus ou moins long terme, pour chacune d'elles:

- **GT1 : Projet d'irrigation pour la mise en place d'une riziculture**
- **GT2 : Projet d'amélioration des pratiques nutritives et d'hygiène de la petite enfance à Dioullom**
- **GT3 : Projet d'amélioration des pratiques sanitaires et médicales de 1er niveau**
- **GT4 : Projet de jumelage des écoles de Léon et de Dioullom et la diffusion auprès des écoles et des collèges des Landes d'une pédagogie de coopération internationale.**
- **GT5 : Financement et économie**
- **GT6 : Culture, Sports et Loisirs.**

Compte rendu Assemblée Générale Coopération Sans Frontière du 10 février 2012.

La cinquantaine de sympathisants et la dizaine d'adhérents réellement engagés nous ont amené, lors de notre 1er CA du 11 février à prioriser les actions et donc les projets à mettre en place.

- La logique nous a conduit tout naturellement à donner la priorité au projet d'irrigation (GT1), enjeu économique majeure pour l'autonomie alimentaire des habitants du village de Dioullom.
- Le second connexe, est celui du financement et de l'économie (GT5) qui est le nerf de la guerre, pour trouver des financements.
- Le 3^{ème} et dernier retenu pour 2011 fut celui de l'amélioration des pratiques nutritives et d'hygiène de la petite enfance à Dioullom (GT2).

Le GT4, projet de jumelage des écoles de Léon et de Dioullom et la diffusion auprès des écoles et des collèges des Landes d'une pédagogie sur la coopération internationale fut mis en sommeil malgré une demande explicite des enfants de Dioullom qui avaient sollicité un échange épistolaire. Cette décision fut prise devant l'inertie, voire la fin de non recevoir, affichées par les chefs d'établissement de l'école de Léon ou du collège de Linxe.

b. Projet d'irrigation pour la mise en place d'une riziculture (Didier Chappaz, L. Brassens, JP Papaïs, M. Dudzinski, J Dasilva, N. Lassere, JP Babut) :

Le challenge fut d'être en mesure de déposer un dossier de financement pour ce projet, auprès du Conseil Régional d'Aquitaine (CRA), dans le cadre de l'appel à projets pour la coopération décentralisée. La limite de dépôt des candidatures était fixée au 30/3/2011. Ce dernier point concernait le GT financement (Didier et Jean-Paul) mais au-delà de l'aspect formel de recherche de financement, le travail de fond à produire par ce groupe était de structurer le projet, de l'affiner et de le chiffrer avec précision.

La 1^{ère} étape fut la formation à la technique de montage de projets de financement dans le cadre de la coopération décentralisée. Jean-Paul Babut a suivi la formation animée par Cap Coopération et l'IFRAID et dispensée sur 3 demi-journées, à Pau.

Un travail de recherche et de récupération de données sur le contexte et l'environnement du projet en Mauritanie était indispensable et nos amis mauritaniens de l'association **Dental Action Nord-Sud** ont été d'une aide capitale. Pour faire simple et passer sous silence les nombreuses heures passées sur le sujet l'écueil principal fut d'obtenir :

- D'abord des plans précis de la zone d'irrigation, objet du projet, avec toutes les courbes de niveaux par rapport au lit du fleuve Sénégal.

Compte rendu Assemblée Générale Coopération Sans Frontière du 10 février 2012.

- Mais aussi des données financières sur les coûts et en particulier des devis chiffrés, notamment pour la partie génie civil du projet.

Nous avons pu obtenir tous ces éléments grâce à l'appui de Moctar Sow, chef du village de Dioullom, seulement quelques heures avant la limite de forclusion.

Un challenge fut aussi relevé non plus sur la forme mais sur le fond pour le montage de ce projet par les recherches de L. Brassens. En effet l'investissement nécessaire pour la partie génie civile, initialement prévu sur 60 ha était absolument incompatible avec le montant susceptible d'être soumis au CRA. D'où décision de réduire le programme à 20 ha mais aussi réduisant de 2/3 le nb de famille qui allaient pouvoir participer. Laurent, notre « spécialiste agricole » de CSF, en charge de ce volet a identifié par le biais d'Internet, une méthode de culture intensive du riz, mis au point à Madagascar et reprise dans de nombreux pays tropicaux d'Asie mais aussi d'Afrique subsaharienne. Cette méthode permet de quasiment de tripler la productivité (9t/ha contre 3 à 3.5t/ha en mode traditionnel) mais demande beaucoup plus de main d'œuvre. Moins d'hectares et plus de MO...CQFD. Il fallait donc ajouter un volet de formation des agriculteurs de Dioullom au projet initial mais cela allait aussi dans le sens du développement durable.

c. Financement et économie (D. Chappaz et JP Babut)

- Le 1er acte de recherche de financement fut donc auprès de CRA. Le dossier fut déposé à 2h près en temps et en heure grâce à la participation de Robin B. de passage fort à propos en cette fin de mars 2011.
- Le second objectif fut l'agence de bassin Adour Garonne. Après plusieurs contacts téléphoniques nous avons rencontré Alain Dutemps Directeur de la coopération décentralisée à la dite agence lors de la journée de Cap Coopération à Talence en juin de cette année. M. Dutemps nous a assuré de son intérêt à notre association et à nos projets. Il nous a même donné un accord de principe pour l'aide financière de l'agence de bassin Adour Garonne mais seulement dans le domaine de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Cette obligation étant pour l'agence une disposition statutaire. Ce fait nouveau a eu une incidence directe sur le GT2 dont nous parlerons ensuite.
- Le 3^{ème} objectif fut tourné vers le SYDEC 40, sous la recommandation de Gérard Subsol qui comme l'agence de bassin Adour Garonne dispose de fonds dans le cadre de la loi Oudin-Santini. Nous avons pris contact avec M. Joël Goyheneix, Maire de Rion et Président du SYDEC 40 à qui nous avons exposé nos ambitions. Ce dernier a clairement soutenu notre projet et nous a orientés vers M. Reynaud (Directeur des opérations) que nous avons rencontré en septembre. Après constitution du dossier. Le Bureau Syndical du SYDEC 40 du 7 novembre nous a octroyé 3 X 4000€ sur 2011-2012-2013.
- 4^{ème} objectif tourné vers la fondation du groupe TOTAL. Nous nous sommes entretenus à plusieurs reprises avec Mme Ferrant, Présidente de cette fondation qui nous a orienté vers l'antenne locale de TOTAL dans le pays concerné afin que ce soit un collaborateur mauritanien qui

porte le projet. En effet c'est la condition sine qua none pour obtenir le soutien de la fondation. Nous sommes rentrés en contact avec P. Desvoyes Directeur Général de TOTAL Mauritanie qui n'a pu donner une suite favorable ayant déjà engagé 2 projets dans ce cadre là. Donc exit TOTAL.

- 5^{ème} objectif, la Caisse du Crédit Agricole d'Aquitaine. Nous avons rencontré M. Pargade Président de cette caisse qui nous a orienté vers les services en charge de l'accompagnement à Aire. Nous avons donc pris contact avec ces derniers qui nous ont transmis tous les documents pour déposer notre demande.
- Une dernière action a été entreprise auprès de l'ONG internationale SEED qui n'a pas donné de suite.

d. Projet d'amélioration des pratiques nutritives et d'hygiène de la petite enfance à Dioullom (B. Dudzinski, C. Huot, N. Lassere, F. Babut) :

Les participantes de ce GT étaient initialement centrées sur l'hygiène et la nutrition des jeunes enfants de Dioullom, l'approfondissement du sujet a mis en évidence que la pratique de l'hygiène devait passer par les enfants eux-mêmes, donc s'apprendre. L'école est un lieu idéal pour ce faire mais il fallait disposer sur place d'eau sans oublier le côté lié aux lieux et pratiques d'aisance. La proposition de l'agence de bassin Adour Garonne, mentionnée précédemment, a donc tout naturellement orienté le GT vers la mise en place en priorité d'un accès à l'eau potable et d'un assainissement à l'école de Dioullom et par extension au dispensaire mitoyen de l'école.

Des contacts sont en cours avec des ONG (GRET et Eaux Vives) fortes de nombreuses expériences en la matière pour monter le projet.

e. Ecole:

Nous avons indiqué au début de ce rapport que nous avons mis en sommeil le jumelage des écoles mais lors de la venue d'Aliou Sow (Président de Dental Nord-Sud) pour la signature de la convention de coopération en novembre, une discussion sur la situation de l'école de Dioullom, nous a conduits à réactiver le GT dans une perspective différente. Aliou a validé l'intérêt du village à la nouvelle orientation du GT2 (Projet d'amélioration des pratiques nutritives et d'hygiène de la petite enfance à Dioullom - cf. ci-dessus) et nous a appris que le village avait demandé à l'état mauritanien d'ouvrir 2 classes supplémentaires à Dioullom pour que tous les enfants puissent être scolarisés. Dental a pris l'initiative pour ne pas perdre une année d'avancer le salaire de 2 enseignantes en attendant la réponse des autorités et d'ouvrir ces 2 classes supplémentaires dès la rentrée de septembre 2011. Le refus de l'état mauritanien est tombé en octobre et Aliou Sow nous a indiqué que Dental aller prendre à sa charge le salaire d'une enseignante mais leurs faibles moyens financiers les contraignait à fermer la 4^{ème} classe. Le salaire mensuel de l'enseignante étant de 80€, l'idée de renvoyer 40 gosses dans la brousse pour 80 € mensuels nous est apparue comme impensable. Françoise s'est engagée à générer pour CSF une source de revenu d'au moins 80€ mensuels, notamment par le biais de versements volontaires de « parrains » de quelques €/mois et nous nous sommes engagés à prendre en charge le salaire de cette enseignante pour l'année à venir par le biais de Dental. Un contrat sera établi entre les partenaires (CSF/Dental et Dioullom) pour acter les principes et définir les contreparties de ce financement.

Compte rendu Assemblée Générale Coopération Sans Frontière du 10 février 2012.

f. Projet d'amélioration des pratiques sanitaires et médicales de 1er niveau (GT3)

La seule activité à noter sur ce sujet est la collecte de lunettes (pour la presbytie) qui sont ensuite testées par notre opticien léonnais M. Garrigue et envoyées ensuite au dispensaire de Dioullom.

2. La mise en place de la convention de coopération entre les communes de Léon et de Boghé-Dioullom :

a. Pour le sérieux et le suivi de notre action

L'action à long terme de CSF s'inscrit dans le cadre de la coopération des Hommes mais aussi des institutions, gage de sérieux et de la longévité. Ce point est d'ailleurs partie intégrante de notre mission décrite dans nos textes fondateurs.

Le projet d'irrigation est structurant pour la commune de Boghé-Dioullom d'une part et d'autre part les bailleurs de fonds que sollicite notre association exigent un sérieux dans le suivi et l'encadrement des projets auxquels nous participons.

b. Pour l'échange et la réciprocité :

La démarche de CSF n'est pas unilatérale et ne s'inscrit pas dans une dimension d'aide ou de secours à une population en état de sous-développement mais dans une dimension humaniste ouverte sur l'Autre et sa différence. Ce regard que nous posons sur l'Autre est important, les habitants de Dioullom partagent avec nous la même planète et ils peuvent nous apporter beaucoup de choses en retour pour autant que nous ayons envie de faire ce chemin pour le chercher et c'est aussi le but de la convention de coopération.

De façon pratique nous avons pris dès la création de CSF contact avec le Maire de Léon qui a soutenu notre désir de sceller les 2 communes par un lien institutionnel. Moctar Sow a pris contact avec le Maire de Boghé dont dépend Dioullom pour lui soumettre la même demande, à laquelle lui aussi a adhéré sans réserve.

Un premier texte fut établi par le Maire de Boghé qui par lettre officielle à engagé le processus auprès de Gérard Subsol. La date de signature fut retenue pour clore la semaine de nationale de la solidarité internationale.

Notre CA du mois de juin a proposé de mettre en place une commission entre CSF et la commune pour faire une rédaction finale de cette convention et d'établir parallèlement une convention de délégation de la commune de Léon au profit de CSF pour être son maître d'œuvre sur le terrain. Florence Delaunay fut notre interlocutrice. Un texte à la fois solide et équilibré a ainsi été produit et validé par nos partenaires mauritaniens.

Bertrand CAPDEPUY, conseiller municipal de Léon a été désigné comme le représentant de la commune au comité de pilotage.

Les textes de ces 2 conventions sont consultables sur notre site.

3. Sur le plan fonctionnement :

a. Vie de l'association :

4 réunions du CA se sont réunies durant l'année et les CR sont aussi disponibles sur le site et de nombreuses réunions des différents GT's. Nous avons participé cette année encore au forum des associations durant lequel nous avons reçu de nombreux visiteurs intéressés par notre action. Le site de CSF est régulièrement mis à jour et nous permet de nous faire connaître auprès de nombreuses Parties Prenantes de la solidarité internationale.

b. La semaine de la coopération internationale à Léon :

En prélude à cette semaine, 3 membres de CSF ont participé à un atelier sur une journée pour réaliser des affiches pour promouvoir la semaine de la solidarité. Elles ont été exposées à Bordeaux sous l'égide du Conseil Régional d'Aquitaine ainsi que sur les bus de RTDL. En fait de semaine, ce fut une quinzaine entre le 14 et le 26 novembre 2011. Le programme était ambitieux fait en coopération avec le GREF Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières dont Any Archambeau est la représentante pour les Landes :

- Exposition SAHEL à la Médiathèque du 12 ou 26 novembre aux heures d'ouverture de la Médiathèque)
- Long métrage au cinéma : Les hommes veillent aux grains dans le cadre de la campagne ALIMENTTERRE le 21/11 au cinéma de Léon
- Exposition à la Huchette : AFFICHES DROITS à l'ESSENTIEL du 12 ou 26 novembre
- Au Cinéma, le 26 novembre clôture de la semaine de la Solidarité Internationale avec les 2èmes Rencontres sans Frontière :
 - o Film court-métrage : Du riz et des hommes
 - o Animation-jeux RESILAND
 - o Table ronde sur les enjeux de la coopération décentralisée
 - o Signature de la convention de coopération entre Léon et Dioullom
 - o Vin d'honneur Solidaire offert par la Commune de Léon en l'honneur du village Mauritanien de BOGHE-DIOULLOM.

L'ensemble des prestations furent de qualité mais ont doit déplorer le manque de participation de la population. Nous devons tenir compte de ce fait dans l'avenir pour l'organisation de manifestations à venir. Merci au passage au Crédit Agricole de Léon qui a assuré gratuitement l'édition des documents de communication et la structure nationale de la SSI qui nous a dotés de 300€ par son opération coup de pouce.

c. Le réseau

Le réseau est essentiel dans le cadre d'action de CSF. Cette année nous avons bien sûr de façon privilégiée travaillé avec Dental Nord-Sud mais aussi avec Résiland. Merci au passage à Anaïs qui nous a aidés par son professionnalisme et son engagement. Le RADSI, Cap Coopération, Agronomes et Vétérinaires sans frontière, le SAN de Sénart, Eaux Vives, les Cités Unies de France, l'ambassade de France en Mauritanie et bien d'autres associations et structures impliquées dans la coopération décentralisée qui nous ont aidés au cours de l'année écoulée.

4. Objectifs 2012 :

a. Projet d'irrigation pour la mise en place d'une riziculture (D. Chappaz, L. Brassens, JP Papaïs, M. Dudzinski, J Dasilva, N. Lassere, JP Babut) :

Il semblerait que les différentes démarches faites par nos amis mauritaniens auprès de leur ministère de l'agriculture et le support de l'ambassade de France aient portées leurs fruits car il semblerait que l'état mauritanien accepte de réaliser l'infrastructure de génie civil qui en matière de budget la partie la plus conséquente. Libérés de cet investissement nous pourrions reconfigurer le projet et le rendre plus jouable dans le cadre de l'appel à projet du CRA. Le challenge est en matière de temps pour constituer le dossier avant le 15/3 alors que nous attendons les données du ministère mauritanien.

b. Projet d'amélioration des pratiques nutritives et d'hygiène de la petite enfance à Dioullom (B. Dudzinski, C. Huot, N. Lassere, F. Babut) :

Le dossier doit être monté au plus tôt pour le soumettre à l'Agence Adour Garonne qui s'est engagée à financer ce projet.

c. Ecole (F. Babut) :

La prise en charge par CSF du salaire de l'enseignante de la 4^{ème} classe sur l'année 2012 doit permettre de créer une dynamique autour de l'école et monter un partenariat concret avec les enfants de cette classe. Envisager la suite. Monter un « club » de jeunes volontaires de notre territoire pour supporter cette action.

d. Financement et économie (D. Chappaz et JP Babut) :

En parallèle à la rédaction du dossier CRA, il nous faut monter le dossier pour le Crédit Agricole d'Aquitaine.

e. Convention Léon-Diullom :

Nous allons solliciter la commune pour établir le projet de coopération pour l'année 2012 entre les 2 communes.

Du côté CSF, l'idée est de lancer un stand de produits équitables issus de Diullom qui seraient vendus sur le marché de Léon une fois par semaine durant la période estivale permettant aussi de faire un peu de prosélytisme sur la coopération décentralisée et la solidarité internationale..

Je vous remercie de votre attention en m'excusant d'avoir été long mais la richesse de l'action de CSF l'année écoulée nécessitait un large tour d'horizon pour rendre compte de notre action auprès de nos adhérents mais aussi des sympathisants et des institutionnels qui suivent notre action.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

2.2 Rapport financier :

2.2.1 Comptes 2011 :

La Trésorière présente les comptes pour l'exercice 2011 (ci-dessous). Comme indiqué lors du dernier CA, beaucoup de personnes se sont déclarées sympathisantes de l'action menée par CSF mais nous n'avons pas été suffisamment rigoureux dans le recouvrement des cotisations. Il faudra l'être pour l'année à venir. Le Crédit Agricole pour sa part a fourni gratuitement l'impression des affiches et autres documents et nous l'en remercions.

Aucun commissaire aux comptes n'ayant été désignés la Trésorière met à la disposition de l'assemblée les pièces comptables.

Le rapport financier 2011 est voté à l'unanimité et quitus est donné à la trésorière pour sa gestion des comptes.

Compte rendu Assemblée Générale Coopération Sans Frontière du 10 février 2012.

BILAN FINANCIER

ANNEE 2011

COOPERATION SANS FRONTIERE

40 550 LEON

CHARGES

Cotisations (associations partenaires)	110,00 €
Assurance MAIF	104,25 €
Frais administratifs	1,55 €
Manifestations	309,90 €
Soutien Ec Dioullom	80,00€
TOTAL DES CHARGES	605,70 €
	+
Excédent	4444,30 €
	=
Charges + excédent	5050,00 €

PRODUITS

Cotisations	680,00 €
Subvention Mairie	80,00 €
Subv Sem Solid Inter	210,00 €
Subv SYDEC	4000,00 €
Dons	80,00 €
TOTAL DES PRODUITS	5050,00 €
	+
Déficit	0,00 €
	=
Produits + déficit	5050,00 €

Bilan financier approuvé à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale de
l'association, le 10 février 2012

La Trésorière
B Dudzinski



2.2.2 Budget prévisionnel 2012 et fixation du montant des nouvelles cotisations

Les cotisations resteront inchangées pour l'année 2012 :

- Cotisation de membres à 10€
- Cotisation de membres donateurs à 50€ avec une réduction fiscale de 33 €, soit une dépense nette de 17€ (notre association étant d'utilité publique, nous sommes habilités à délivrer une attestation de réduction d'impôt sur le revenu)

Une mission en Mauritanie devrait être normalement organisée en 2011, si la situation géopolitique le permet.

Une subvention de 500€ est demandée à la commune pour aider CSF à l'organisation de la semaine de la solidarité et la mise en place d'une étale de vente de produits équitables en provenance de Dioullom.

Le budget prévisionnel 2012 (ci-dessous) est approuvé à l'unanimité en prenant comme hypothèse une subvention de 500€ de la Mairie de Léon, pour la partie recette et des cotisations à prévoir pour la participation à Cap Coopération et à Dental. Les investissements sur le terrain sur les fonds SYDEC ne se feront qu'après une évaluation sur le terrain des choix retenus et donc vraisemblablement sur 2013.

BUDGET PREVISIONNEL

du 01/01/2012 au 31/12/2012

COOPERATION SANS FRONTIERE

40 550 LEON

CHARGES

Assurance MAIF	110,00 €
Frais divers	100,00 €
Cotisations (associations partenaires)	150,00 €
Manifestations diverses	500,00 €
Soutien école Dioullom	800,00 €
Projets Eau/Irrigation	4000,00 €
TOTAL DES CHARGES	5660,00 €

PRODUITS

Cotisations	800,00 €
Subvention Mairie	500,00 €
Dotation Sydec	4000,00 €
Dons	160,00 €
Ventes marché d'été	200,00 €
TOTAL DES PRODUITS	5660,00 €

Budget prévisionnel adopté à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale de
l'association, le 10 février 2012

La Trésorière
B Dudzinski



2.3 Election d'un nouvel administrateur et modification du Bureau

L'entrée de Didier Chappaz au Bureau en temps que Secrétaire en remplacement de Anne-Marie Darribère (qui reste au CA) et l'élection de Laurent Brassens au Conseil d'Administration sont validées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.